

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Monteur d'échafaudage

Numéro du CQP	002 – 1997 11 25
Date d'échéance	Décembre 2026
Créé par les CPNE du	25 novembre 1997

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jean François Gorre 01 40 69 53 41 CPNE.BTP@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment (FFB)	
Responsable :	Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Etalement (SFECE) 10 rue du Débarcadère 75017 Paris	Aurélie Laversanne T° 01 40 55 13 08

Secteur d'activité	Bâtiment et Travaux Publics
--------------------	------------------------------------

Description de l'emploi :	L'ouvrier monteur réalise l'installation des échafaudages. Il exécute dans le respect des règles de sécurité et de prévention les différentes phases liées au montage et au démontage d'un échafaudage quels que soient le matériel rencontré, les techniques utilisées et le type de chantier.
---------------------------	---

Dénomination de la Qualification	Monteur d'échafaudage
----------------------------------	------------------------------

Classement	Niveau II - CCN ouvriers du Bâtiment Niveau II- Position 1 - CCN ouvriers des Travaux Publics
------------	--

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Organiser son intervention d'installation d'échafaudage	
Préparation de l'intervention	Préparer l'implantation de l'échafaudage , en identifiant l'environnement du chantier et en balisant l'aire de stockage et de travail, afin de procéder à l'intervention
	Réceptionner le matériel nécessaire au montage de l'échafaudage , en l'identifiant par référence, afin de le stocker dans les zones appropriées
Implantation de l'échafaudage	Positionner les cales et les socles , en prenant en compte l'environnement et sous les consignes du responsable hiérarchique, afin de préparer le montage de la structure
	Mettre à niveau les cales et les socles , en respectant la notice de la structure, afin de s'assurer de la bonne implantation de l'échafaudage
Clôture de l'intervention	Ranger le matériel sur le chantier , en le stockant dans les espaces dédiés, afin de libérer la zone de travail
	Nettoyer la zone de travail, dans le respect des instructions , afin de garantir la continuité des activités sur la zone à la clôture du chantier
Bloc 2 : Monter un échafaudage dans le respect des règles de sécurité	
Montage et démontage de l'échafaudage	Effectuer les opérations de montage , selon le plan ou la notice de montage, conformément aux règles en vigueur, afin de réaliser la structure de l'échafaudage
	Effectuer les opérations de démontage , conformément aux règles en vigueur, afin de désassembler la structure
Mise en œuvre de l'élingage et du treuillage	Installer un point de levage (treuils, poulies) selon les règles en vigueur et avec les outils appropriés, afin de manutentionner verticalement les composants
	Arrimer une charge , selon les règles en vigueur et avec les outils appropriés, afin de s'assurer de sa stabilité
	Manutentionner verticalement puis horizontalement du matériel en hauteur sur la structure et le stocker , à l'aide de treuils ou de poulies, dans le respect des règles en vigueur, afin d'approvisionner en composants le monteur

